



# BAROMÈTRE POSTES FONJEP

2023 2<sup>e</sup> édition  
déc. 2023

LE FONJEP, UN OUTIL DE COGESTION AU SERVICE  
DU PROJET ET DE L'EMPLOI ASSOCIATIF



**FONJEP**  
Fonds de coopération  
de la jeunesse et de l'éducation populaire

# Éditos

Au nom du conseil d'administration du Fonjep, j'ai le plaisir de partager avec vous cette seconde édition de notre baromètre des postes Fonjep. Depuis soixante ans, l'association Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, plus connue sous son acronyme, Fonjep, est le véhicule qui porte et cogère des politiques publiques destinées à soutenir le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire.

Né de la volonté commune de l'État, des associations et des collectivités territoriales, il est aujourd'hui un lieu précieux où se tissent des coopérations interministérielles et entre et avec les acteurs associatifs et institutionnels. La politique publique la plus connue que porte le Fonjep est celle des postes Fonjep.

Un poste Fonjep est une subvention versée par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État et ou d'une collectivité territoriale à des associations loi 1901. Attribuée pour une durée de trois ans, cette aide présente de nombreux avantages pour les structures bénéficiaires, et permet de développer et de pérenniser les projets associatifs dont la réalisation nécessite l'emploi d'une ou d'un salarié permanent qualifié.

Ce baromètre 2023 a donc pour objectif de répondre à quelques questions : quelles sont les typologies des associations qui bénéficient de postes Fonjep ? Que savons-nous de leurs situations économiques ? Qui sont les salariées qui sont porteuses de ces postes Fonjep ? Y a-t-il des spécificités régionales ou sectorielles ?

Voici quelques uns des éléments que nous vous proposons de découvrir à la lecture de cette deuxième édition qui vise à la fois à rendre compte de l'usage des moyens publics qui sont confiés au Fonjep et participe à brosser le portrait d'un secteur de l'éducation populaire situé aujourd'hui au cœur des enjeux de notre société.

**Patrick Chenu**  
Président du Fonjep



Alors que le Fonjep s'apprête à fêter ses 60 ans, cette seconde édition du baromètre des postes Fonjep permet de mesurer la richesse du partenariat noué au sein du Fonjep ainsi que l'engagement de l'État au service du soutien à l'emploi associatif.

En 2023, ce sont près de 65 millions d'euros qui ont été mobilisés par l'État pour financer des postes en appui des politiques publiques œuvrant dans les secteurs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la politique de la ville, de la cohésion sociale, de la culture et de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Ces postes sont majoritairement dédiés au déploiement d'actions de proximité et bénéficient prioritairement aux associations locales qui en sont les premières bénéficiaires.

Alors que s'achève le chantier consacré aux modèles socio-économiques des associations, l'année 2024 s'ouvre avec une nouvelle réalisation partenariale entre l'État et le Fonjep sur les enjeux de l'évaluation. Le travail sur cet objet prioritaire et central pour l'ensemble des acteurs sera sans nul doute l'opportunité de réaffirmer le rôle du Fonjep comme lieu du dialogue partenarial.

2024 sera aussi l'année de la clôture du dispositif Fonjep Jeunes, issu d'une volonté de soutien exceptionnel en direction du secteur associatif dans le cadre du plan de relance. Destiné à lui permettre de faire face à la crise sanitaire, il a mobilisé sur plusieurs années près de 42 millions d'euros de crédits publics. Il a aussi représenté une opportunité pour les structures associatives d'amplifier leur engagement en faveur de l'emploi des jeunes.

Je tiens enfin à saluer la mobilisation des services de l'État, tant au niveau national que local, et du Fonjep pour la mise en œuvre de ce dispositif ambitieux et essentiel à la pleine réussite de nos politiques publiques dont le secteur associatif est un artisan de premier plan.

### **Mathilde Gouget**

Sous-directrice de l'Éducation populaire  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire  
et de la Vie Associative (DJEPVA)



Chers partenaires engagés dans la jeunesse et l'éducation populaire, alors que nous célébrons près de six décennies d'accompagnement à la professionnalisation des associations, cette seconde édition du baromètre des postes Fonjep incarne notre parcours depuis notre création en 1964. Notre singularité se nourrit d'une collaboration pérenne entre l'État, les collectivités et les associations, constituant le socle de notre force.

Les données de 2022 témoignent de notre impact : 5 457 associations ont bénéficié de notre soutien, totalisant 8 721 postes Fonjep. Au-delà de l'aspect financier, ces postes représentent une reconnaissance des compétences et de la pertinence des projets d'éducation populaire.

Le poste Fonjep façonne notre secteur selon trois axes : l'effet levier, l'effet label et les effets induits. L'effet label apporte une reconnaissance à nos projets, les validant auprès de nos partenaires. La pluriannualité garantie par le poste Fonjep symbolise un cadre protecteur et favorise l'autonomisation des initiatives associatives.

Initialement conçu pour créer des emplois, l'effet levier du poste Fonjep a évolué pour consolider et structurer les activités associatives grâce à des salariés qualifiés. Ces derniers, pivots dans le déploiement des politiques publiques, incarnent un investissement durable pour le développement des associations.

Les effets induits par l'activité des postes Fonjep ne sont pas moindres. Ils permettent des réponses adaptées aux besoins des usagers, favorisent les coopérations et contribuent à la vitalité des réseaux associatifs et à l'engagement bénévole.

Ainsi le poste Fonjep, par ses multiples facettes, demeure un pilier majeur de notre secteur. Nous sommes fiers de l'engagement de chacun dans cette démarche et sommes convaincus que cette édition du baromètre, outil essentiel pour fournir des données concrètes et orienter nos actions, ainsi que celles des décideurs publics, illustre notre volonté commune de soutenir la jeunesse et l'éducation populaire.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les contributeurs à ce baromètre. Ensemble, continuons à promouvoir la vitalité de notre secteur et à offrir une visibilité méritée à nos actions.

### **Nouria Duthoit-Messaoudi**

Déléguée Générale du Fonjep

# Sommaire

..... Méthodologie de collecte des données : 5  
Définition des sigles : 5

**CHIFFRES-CLÉS EN BREF : 6**

**INTRODUCTION : QU'EST-CE QUE LE FONJEP ? : 9**

**DES POSTES D'ANIMATEURS POUR DES ACTIONS ASSOCIATIVES : 11**

Des associations qui s'inscrivent dans une problématique sociale : 12  
Les petites structures sont bénéficiaires de la majorité des postes Fonjep : 13

**DES ANIMATEURS QUALIFIÉS CRÉATEURS DE VALEUR AJOUTÉE : 15**

Des personnels qualifiés : 16  
Des personnels créateurs de valeur ajoutée : 17  
Des personnels qui travaillent au sein d'équipes composées de salariés, de bénévoles et de volontaires : 19

**DES ACTIONS AU SERVICE DES PUBLICS : 21**

Les territoires d'intervention : 22  
Les publics : 25

**L'UTILITÉ ET L'EFFICACITÉ DU DISPOSITIF Fonjep : 27**

Les effets de l'aide Fonjep : 28  
Le rôle financier du dispositif Fonjep : 29

**CONCLUSION : 32**

Conseil d'administration du Fonjep : 34  
Équipe : 35

## Méthodologie de collecte des données

Les informations présentées dans ce baromètre sont tirées de l'extranet du Fonjep en date du 29 novembre 2023. Elles reposent sur les données de l'année 2022, saisies par les services de l'État et les associations bénéficiaires des postes Fonjep.

Parmi les 5 457 associations bénéficiaires de postes Fonjep, la totalité ont mis à jour les informations relatives à leur organisation pour l'année 2022.

Afin d'assurer une collecte exhaustive, tous les champs de l'enquête ont été rendus obligatoires. Cependant, malgré cette exigence, certains éléments n'ont pas été complétés ou sont peu renseignés, ce qui peut représenter un léger frein dans l'analyse des données.

## Définition des sigles

### **AFD**

Agence Française de Développement

### **ANCT**

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

### **CRIB**

Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

### **DJEPVA**

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire, et de la Vie Associative

### **DGCS**

Direction Générale de la Cohésion Sociale

### **DGCL**

Direction Générale des Collectivités Locales

### **DGM/CIV**

Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats

### **DG2TDC**

Délégation générale à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle

### **JSI / VVVS**

Jeunesse, Solidarité Internationale et Ville, vie, vacances Solidarité Internationale

### **MEAE**

ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

### **QPV**

Quartiers Politique de la Ville

### **ZRR**

Zones de Revitalisation Rurale



## CHIFFRES CLÉS

Chiffres clés : 7

Qu'est-ce que le Fonjep ? : 9

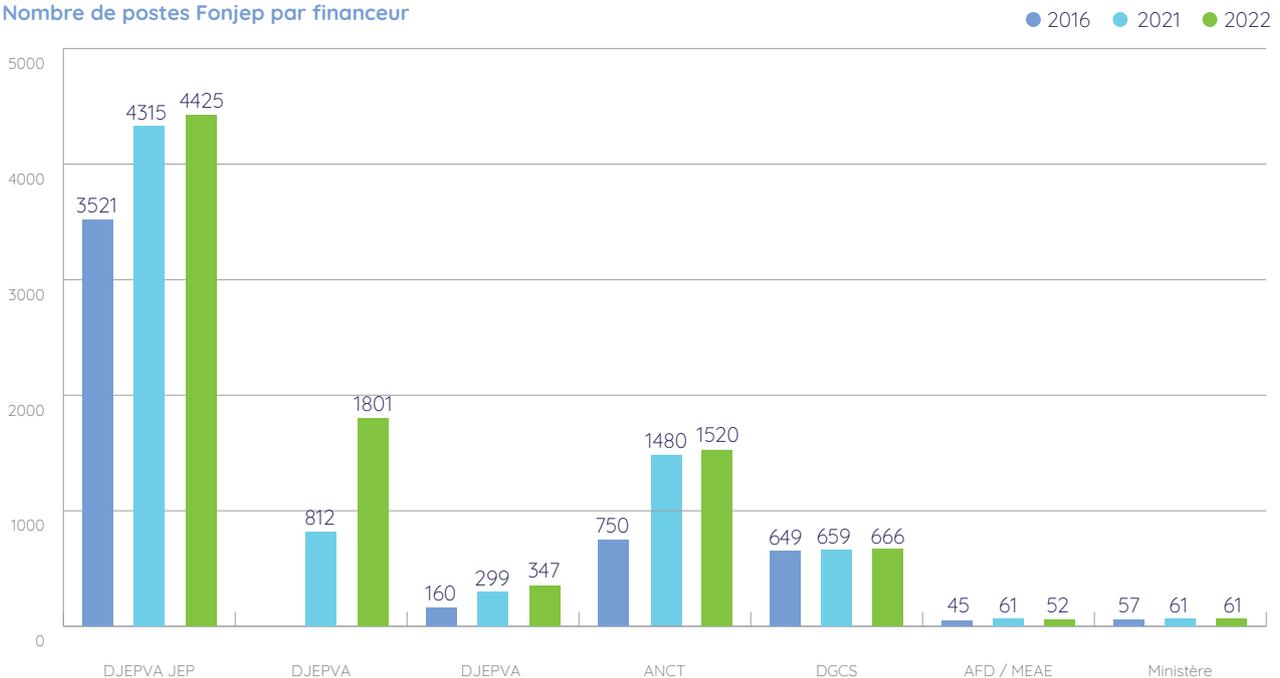
**5 457 associations** bénéficiaires d'un poste Fonjep en 2022 contre **5 031 en 2021**, indiquant une augmentation de 426 associations nouvellement bénéficiaires par rapport à l'année précédente.

Ces associations bénéficient en 2022 de **8 721 postes Fonjep**, contre **7 712 en 2021**, indiquant une augmentation de 1 009 postes.

Les ministères financeurs :

- DJEPVA JEP : Jeunesse Éducation Populaire
- DJEPVA Vie associative : CRIB et Guid'Asso
- DJEPVA Fonjep jeunes dans le cadre du plan de relance
- ANCT/DGCL
- DGCS
- AFD/MEAE
- Ministère de la Culture

Nombre de postes Fonjep par financeur



Ce sont 1723 associations qui ont bénéficié de 1978 Fonjep Jeunes (poste réservé à un jeune salarié âgé de moins de 30 ans). Ce sont ainsi 868 associations qui bénéficient pour la première fois de postes Fonjep en 2021 et 2022.

**Le budget annuel global moyen des associations bénéficiaires :**



**Budget annuel global moyen des associations bénéficiaires**

**1 606 759 €**

face à **1 752 977 € en 2021**.  
(Soit une baisse de 146 218 € entre 2022 et 2021)



**Le budget annuel global médian\* des associations bénéficiaires**

**419 000 €**

face à **414 349 € en 2022**.  
(Une légère hausse de moins de 5000 € entre 2022 et 2021)

\* Une médiane est le point milieu de l'ensemble des données, de sorte que 50 % des données ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des données ont une valeur supérieure ou égale.

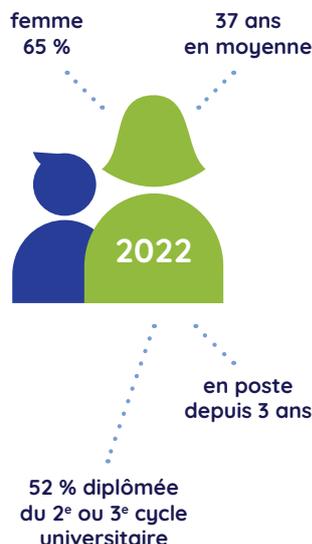
Dans le détail, on dénombre 73 % d'associations locales, 11 % de têtes de réseau départementales, 7 % de têtes de réseaux régionales ou interrégionales, et 6 % d'associations nationales. Ces chiffres sont similaires à ceux de l'année précédente.

La majorité (62 %) des associations bénéficiaires ont un unique poste Fonjep au sein de leur structure. Elles sont 70 % à compter moins de 10 salariés dans leur effectif.

**Le profil type du salarié en poste Fonjep en 2022**

Hors postes Fonjep Jeunes

Le profil type du salarié en poste Fonjep est une femme (65 %) d'un âge moyen de 37 ans avec une ancienneté moyenne sur le poste de 3 ans, et diplômée du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire (52 %).



# Qu'est-ce que le Fonjep ?

## **Un organisme de cogestion original dont la mission principale est le financement d'emplois dans les associations**

Le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est né en 1964, d'une volonté commune des associations et des services de l'État d'accompagner un des enjeux de l'époque : la professionnalisation des métiers de notre secteur. Depuis, le dispositif est coconstruit par les acteurs publics et par le secteur JEP lui-même, ce qui constitue une force et une singularité pour le Fonjep.

En effet, il est l'interface entre les collectivités, les associations et l'État. À ce titre, il réunit dans son conseil d'administration à nombre de voix égales les représentants des ministères, administrations et collectivités locales d'une part, et ceux du monde associatif de l'autre. Ce partenariat permet de poursuivre des objectifs communs, comme celui de développer et pérenniser des projets associatifs au service de valeurs partagées.

L'autre singularité du Fonjep est qu'il travaille au quotidien en interministérialité. En effet, les postes Fonjep sont des aides versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État, à des associations loi 1901. Le Fonjep assure donc le versement de ces aides pour le compte de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), de la Direction Générale des Collectivités Locales - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (DGCL/ANCT), du ministère de la Culture, et de l'Agence Française de Développement (AFD) déléguée par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE).

Ces aides permettent d'animer, de développer et de pérenniser les projets associatifs dont la réalisation nécessite l'emploi d'un salarié permanent qualifié. Il vient essentiellement en appui des projets associatifs liés aux loisirs éducatifs des jeunes, à l'action sociale, à la culture, aux actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en milieu rural, à l'engagement associatif, etc.

### Pôle Solidarité Internationale

Le Fonjep gère cinq dispositifs de solidarité internationale, financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD) :

- **Le volontariat de solidarité internationale (VSI)** permet l'envoi de volontaires sur des missions humanitaires ou de développement, de longue durée (minimum un an).
- **Le volontariat d'échanges et de compétences (VEC)** permet de mobiliser l'expertise de nouveaux publics (salariés, retraités etc.) qui s'engagent selon des formes innovantes (missions courtes, volontariat en ligne).
- **Le dispositif « Jeunesse et solidarité internationale » et « Ville, vie, vacances et solidarité internationale » (JSI/VVV-SI)** accompagne des projets d'échange de jeunes entre 15 et 25 ans.
- **L'Initiative pour la solidarité internationale (ISI)**, créée pendant la pandémie et pérennisée, permet de soutenir l'engagement des jeunes et l'échange interculturel à distance ou dans les territoires français.
- **Les postes Fonjep ECSI** (éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale) sont cofinancés, au même titre que les autres postes Fonjep, dans des associations intervenant dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

### Un pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP)

Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) a été créé pour sauvegarder, classer et valoriser les archives du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire (associations nationales et franciliennes et personnalités ayant joué un rôle national dans ce domaine).

Le Pôle fonctionne selon une logique de partenariat et travaille directement avec les têtes de réseau pour le dépôt ou le don puis la mise en valeur de leurs archives, selon diverses formules (journées d'étude, documentaires, expositions...).

Les partenaires impliqués sont la DJEPVA, les Archives nationales, les Archives départementales du Val de Marne, les Archives nationales du monde du travail (ANMT), l'association des déposants d'archives de jeunesse et d'éducation populaire (ADAJEP), le Service interministériel des archives de France (ministère de la Culture) et le Fonjep.

### Des comités régionaux pour poursuivre la réflexion sur les territoires

Pour accompagner le secteur de jeunesse et d'éducation populaire au plus près des territoires, le Fonjep a organisé des élections régionales qui ont permis d'élire 16 binômes de délégués régionaux titulaires et suppléants. Ces derniers vont animer les comités régionaux avec les services déconcentrés de l'État pendant 3 ans dans les régions couvertes par le Fonjep.

Cette deuxième édition du baromètre permet de collecter des informations sur la mise en œuvre du dispositif Fonjep à l'échelle nationale et régionale, améliorer la lisibilité et la visibilité du secteur, bâtir de nouvelles alliances, coconstruire les politiques publiques, contribuer à la réflexion sur les orientations à poursuivre afin de mieux répondre aux besoins et aux défis actuels. C'est ainsi que le Fonjep, dans sa volonté de remettre l'éducation populaire au-devant de la scène, accompagne au quotidien le secteur de jeunesse et d'éducation populaire.

Des associations qui s'inscrivent  
dans une problématique sociale : 12

Les petites structures sont bénéficiaires  
de la majorité des postes Fonjep : 13

DES POSTES  
D'ANIMATEURS  
POUR LES ACTIONS  
ASSOCIATIVES



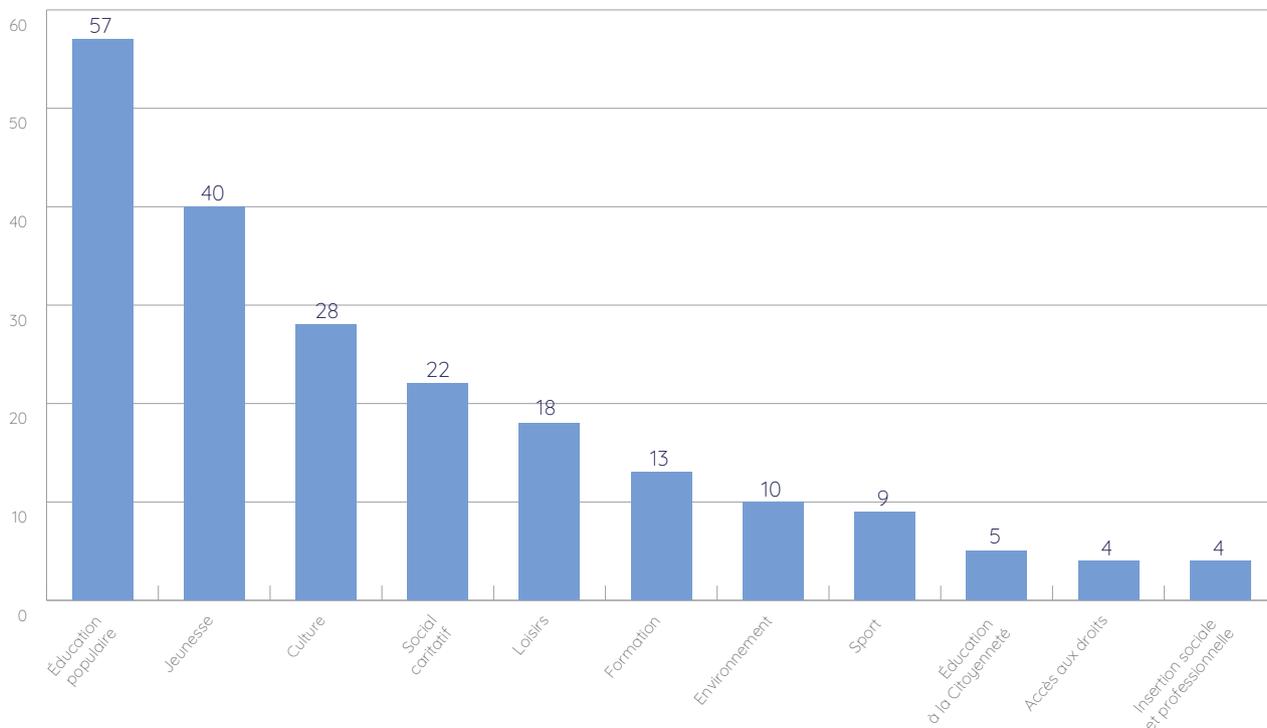
# Des associations qui s'inscrivent dans une problématique sociale

## Les champs d'intervention

Les secteurs qui concernent le plus grand nombre de postes Fonjep et qui apparaissent au premier plan sont au nombre de cinq : l'éducation populaire (57 %), la jeunesse (39 %), la culture (28 %), le social et le caritatif (22 %), et les loisirs (18 %). On remarque que ces cinq domaines correspondent aux champs « classiques » de l'animation.

Ils sont suivis de près par la formation (13 %), l'environnement (10 %) et le sport (9 %), ce qui traduit l'évolution des politiques publiques et des pratiques associatives. Globalement, on constate l'importance des problématiques sociales dans le champ de l'animation.

Champs d'intervention des associations bénéficiaires de postes Fonjep (en %)



Ici, la collecte de données permettait aux répondants de sélectionner plusieurs réponses simultanément. Cette approche visant à capturer une tendance, peut ainsi entraîner un total supérieur à 100 %.

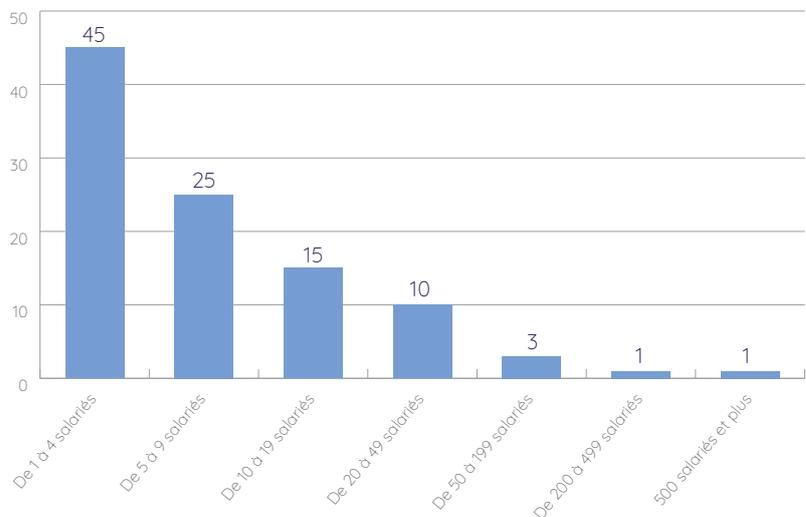
# Les petites structures sont bénéficiaires de la majorité des postes Fonjep

Dans leur majorité (70 %), les postes Fonjep sont plutôt implantés dans des structures de moins de dix salariés. Cela reflète une réalité du champ associatif qui est composé principalement de petites associations locales, proches du terrain.

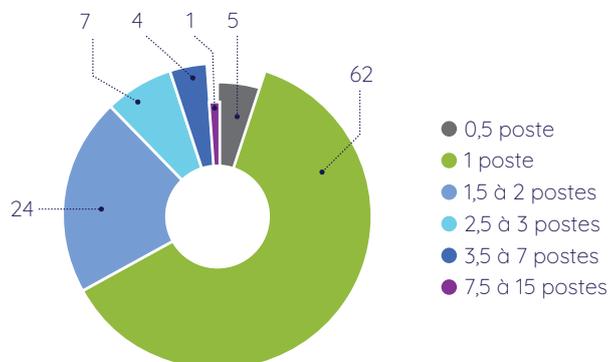
Même si elles sont très souvent affiliées à des réseaux nationaux (fédérations, unions...), elles conservent leur autonomie de gestion et leur pleine responsabilité d'employeur.

Les plus grosses structures (au moins 50 salariés) ne bénéficient que de 5% des postes Fonjep. Elles accueillent proportionnellement davantage de postes Fonjep intervenant notamment au niveau national, employant directement des animateurs Fonjep installés au siège social en vue de missions portant sur tout le territoire.

Nombre de salariés par association (en %)



Le nombre de poste Fonjep par associations (en %)



62 % des associations bénéficiaires ont un unique poste Fonjep. À noter que les associations bénéficiaires de plus de 3 postes sont très souvent des têtes de réseau.

# Entretien poste Fonjep : Séverine partage son expérience en Hauts de France

NOM : **WALLET**

PRÉNOM : **SÉVERINE**

ÂGE : **38 ANS**

DIPLÔME : **DEJEPS**

**SUR CE POSTE  
DEPUIS 2020**

FINANCEUR DU POSTE :  
**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
JEUNESSE ENGAGEMENT  
SPORTS**

CO FINANCEUR DU POSTE :  
**VILLE ET CAF  
AU TRAVERS LE CONTRAT  
ENFANCE JEUNESSE (CEJ)**



## MISSIONS DU POSTE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Maison de Quartier a pris le parti d'instaurer un nouveau schéma de fonctionnement par la mise en place d'une coordination 3/17 ans pôles à savoir : un pôle animation, un pôle prévention et un pôle éducation. Ce nouveau schéma doit faciliter la connexion entre les pôles et de tracer le parcours de l'enfant, du jeune, de la famille depuis son inscription dans la structure et en mesurer, quantifier et qualifier les différents parcours.

Parallèlement, la Maison de Quartier est pleinement mobilisée au titre de la Politique de la Ville au titre du NPNRU pour améliorer la situation sociale et urbaine pour et avec les habitants à travers 3 volets : la requalification des espaces publics, le stationnement/la circulation et la gestion des déchets et ce dans un contexte réglementaire de réduction des déchets notamment organiques et d'un plan national pour l'alimentation inclusive.

D'une manière opérationnelle, au travers ce poste Fonjep, nous souhaitons développer des espaces de partage et de solidarité avec les habitants : espaces collaboratifs, jardins partagés et composteurs partagés, création de jardins collectifs en différents endroits du quartier : aménagement équipement et entretien de l'espace, activités et animations de rue sur la thématique (semis, plantation, récoltes, décoration à partir d'éléments de récupération), dégustation et activités culinaires, moments festifs ("faites du jardin", journée du compostage...).

## ZONE D'INTERVENTION

Quartier du Faubourg de Lille à Valenciennes, inscrit en politique de la Ville.

## Que vous a apporté cette mission ?

Le financement Fonjep fléché sur une salariée, récemment Cédésée a permis jusqu'à fin d'année 2023, d'équilibrer la prise en charge totale du poste.

D'un point de vue pédagogique, elle a permis la montée en compétences de la salariée par l'acquisition de connaissances dans le domaine de la transition

écologique. Les missions ont permis de renforcer la coopération avec les acteurs du territoire notamment les écoles autour d'actions spécifiques (création d'un jardin partagé, création d'une classe à ciel ouvert...), avec une association caritative pour alimenter le frigo antigaspi. Aussi, la création de nouveaux lieux de vie, comme la ferme pédagogique et la création de nouveaux partenariats, avec la crèche Les Coquelicots, par la mise en place d'animations spécifiques liées à l'éveil à la nature.

## Quelles valeurs véhicule la salariée ?

De l'écoute, de l'empathie et de la réflexion pour coconstruire de nouvelles actions comme l'utilisation de la ferme pédagogique en support à la médiation animale.

## Quelle plus-value identifiez-vous ?

Montée en compétences de la salariée, développement et pérennisation d'actions, reconnaissance auprès du public et des partenaires, accompagnement des bénévoles en termes de participation et de responsabilités.

## Si vous deviez librement parler du poste Fonjep, que diriez-vous ?

Une source de financement permettant d'agir et soutenir le fonctionnement de la structure et plus spécifiquement la prise en charge partielle d'un poste fragile en termes de reconnaissance par les partenaires. Elle permet d'aborder plus sereinement les missions et ce, d'une manière pluri annuelle.



DES ANIMATEURS  
QUALIFIÉS  
CRÉATEURS  
DE VALEUR  
AJOUTÉE

Des personnels qualifiés : **16**

Des personnels créateurs  
de valeur ajoutée : **17**

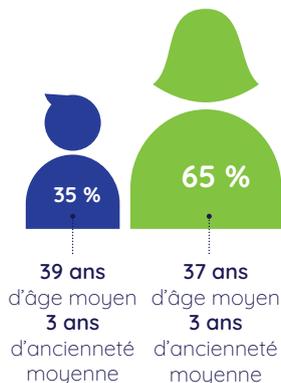
Des personnels qui travaillent  
au sein d'équipes composées  
de salariés, de bénévoles  
et de volontaires : **19**

## Des personnels qualifiés

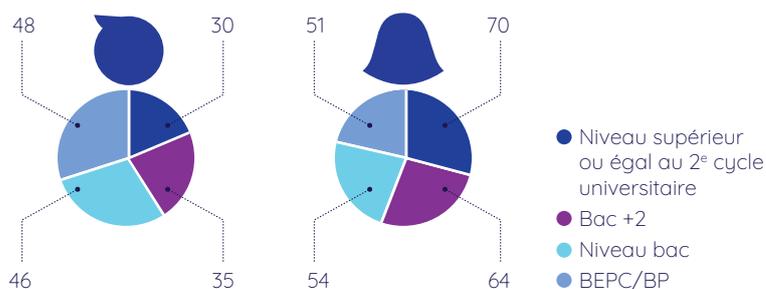
Les salariés en poste Fonjep sont en majorité des femmes (65 %), d'un âge moyen de 37 ans. Plus d'un animateur sur deux a un diplôme d'au moins équivalent à une licence, ce qui démontre la qualification et la professionnalisation des animateurs en poste Fonjep. Plus de la moitié des anima-

teurs en poste Fonjep ont déclaré posséder un diplôme relatif à l'animation, ou à la gestion de projet, et 44 % des salariés en poste Fonjep poursuivent le renforcement de leur compétence par des formations en cours d'emploi. 14 % d'entre eux ont un statut cadre, et 91 % travaillent à temps plein.

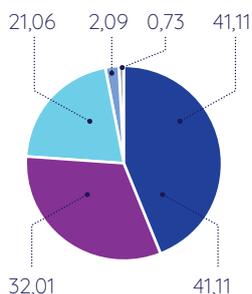
Le profil type du salarié en poste Fonjep



Le niveau de formation (en %)



La formation permanente : acquisition de compétences en cours d'emploi

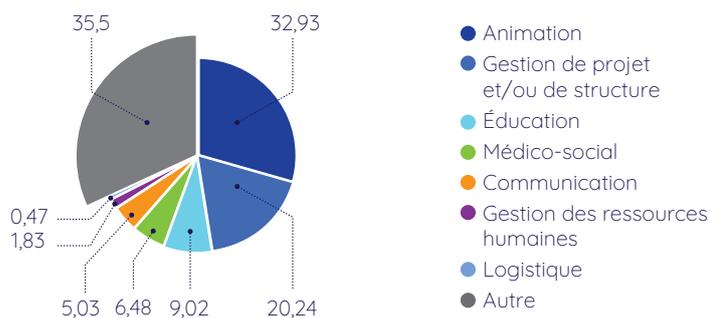


- Niveau supérieur ou égal au 2<sup>e</sup> cycle universitaire
- Bac +2
- Niveau bac
- BEPC/BP
- Inférieur au BEPC

Le nombre de salariés en poste Fonjep en statut cadre

	Total	%
Nombre de postes ( <i>quota</i> )	8 721	100 %
Dont ayant un statut de cadre	1 237	14 %
Dont ayant un statut de cadre occupés par 1 femme	746	8,27 %
Dont ayant un statut de cadre occupés par 1 homme	536	5,94 %

La nature des diplômes (en %)



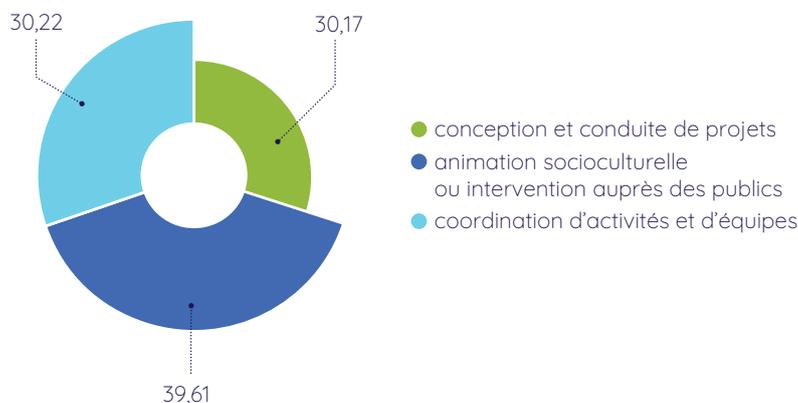
# Des personnels créateurs de valeur ajoutée

Les fonctions pouvant être assumées par un salarié en poste Fonjep sont multiples : élaboration de programmes d'activités, de dossiers ou de budgets, coordination du travail d'équipe, d'activités ou de réunions, conseil aux plans pédagogique ou technique, gestion de budget et, ou matériel, accueil, information, direction d'actions, recherche d'aides et de financement, formation, gestion des richesses humaines salariées ou bénévoles...

Face à cette grande diversité des activités pratiquées par des salariés en poste Fonjep, nous vous les présentons sous la forme suivante :

- Conception et conduite de projets
- Animation socioculturelle / intervention sociale directe auprès des publics
- Coordination d'activités et d'équipes

Répartition globale du temps de travail des salariés Fonjep (en %)



Les salariés en poste Fonjep consacrent équitablement leur temps de travail entre des missions de conception et conduite de projets, des missions de coordination d'activités et d'équipes, avec une prédominance aux missions liées à l'animation socioculturelle et les interventions sociales directes auprès des publics.

L'ancienneté du salarié en poste Fonjep par financeur

Financeur	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
AFD/MEAE	46,67 %	28 %	13,33 %	13,33 %
Agence nationale de la cohésion des territoires	25,67 %	40,96 %	16,57 %	16,93 %
Ministère de l'Éducation Nationale DEJPVA - Fonjep Jeunes	76,64 %	21,39 %	1,48 %	0 %
Ministère de l'Éducation Nationale DJEPVA JEP et Vie associative	28,58 %	34,52 %	17,32 %	19,74 %
Ministère de la Culture	29,41 %	33,33 %	15,69 %	25,49 %
Ministère des Solidarités et de la Santé (DGCS)	29,01 %	29,41 %	19,64 %	22,33 %

Le taux de rotation des salariés

	Sur l'année 2022
Le poste Fonjep a gardé le même titulaire	8 053
Le poste Fonjep a connu 1 changement de titulaire	811
Le poste Fonjep a connu 2 changements de titulaire	60
Le poste Fonjep a connu 3 changements ou plus de titulaire	4

## Des personnels qui travaillent au sein d'équipes composées de salariés, de bénévoles et de volontaires

Comme nous l'avons vu précédemment, dans l'ensemble, les projets mis en œuvre jouent dans le cadre de petites équipes et dans des structures associatives composées de moins de 10 salariés. Les déclarations ci-dessous montrent que les titulaires de postes Fonjep exercent bien leur activité quotidienne dans le cadre d'une équipe

de salariés, de bénévoles et de volontaires. Même si la valeur médiane reste à 20 bénévoles par structure bénéficiaire pour 2 volontaires, les données sont à la baisse en valeur absolue pour les bénévoles et les salariés. Seuls les volontaires en service civique augmentent.

Nombre de bénévoles de terrain et de gouvernance



**653 407** en 2021  
**460 510** en 2016

Nombre moyen de bénévoles

**116** en 2022  
**130** en 2021  
**127** en 2016

Nombre médian de bénévoles

**20** en 2022  
**20** en 2021  
**23** en 2016

Nombre de salariés



dont **8 721 postes Fonjep**

**160 017** dont **7 712 postes Fonjep** en 2021  
**130 963** dont **5 220 postes Fonjep** en 2016

Nombre moyen de salariés

**27** en 2022  
**32** en 2021  
**36** en 2016

Nombre médian de salariés

**7** en 2022  
**7** en 2021  
**8** en 2016

Nombre de volontaires en service civique



**251 460** en 2021  
**221 661** en 2016

Nombre moyen de volontaires

**50** en 2022  
**51** en 2021  
**61** en 2016

Nombre médian de volontaires

**2** en 2022  
**2** en 2021  
**2** en 2016

# Entretien poste Fonjep : Morgane partage son expérience en Occitanie

NOM : MAUREL

PRÉNOM : MORGANE

ÂGE : 38 ANS

DIPLÔME : BPJEPS

**SUR CE POSTE  
DEPUIS 2020**

FINANCEUR DU POSTE :  
DJEPVA

MISSIONS DU POSTE  
**COORDINATION  
ACCOMPAGNEMENT MISE EN  
ŒUVRE POLITIQUE ÉDUCATIVE**

ZONE D'INTERVENTION :  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## Que vous a apporté cette mission ?

Cette mission me permet de grandir dans mes fonctions au quotidien. J'ai compris quels étaient les enjeux de ce poste et comment je devais évoluer dans celui-ci. J'ai aussi bien assimilé pourquoi et comment ce poste devait s'articuler sur le territoire et sur toutes les strates. Je comprends et je défends que quel que soit les objectifs éducatifs à atteindre, je me dois de ne pas oublier que je suis "Animatrice" avant tout et que tous les questionnements doivent être pensés par rapport à l'enfant.

Cette mission m'apporte une liberté de création, de développement et un pouvoir d'agir fort sur tous les espaces d'intervention. Déployer le langage et la culture commune des valeurs de l'éducation populaire est un luxe précieux qui fait vibrer ce poste.

## Quelles valeurs véhicule la salariée ?

La salariée véhicule un certain nombre de valeurs que l'on retrouve au sein de l'éducation populaire. Mme Maurel souhaite permettre l'accessibilité aux loisirs pour tous et par tous et permettre à l'enfant « d'être » ; c'est-à-dire mettre un point d'honneur sur la parole de l'enfant. Mme Maurel veut également faire de la citoyenneté un débat constant, en passant de la réflexion à l'action. Elle veille au bien-être des enfants et des adultes grâce à l'écoute, au respect, au cadre réglementaire... Mme. Maurel fait ensemble, avec les enfants et les adultes, dans le respect des spécificités et des différences (partage, voie commune, richesse et intelligence collective, espoirs et croyances des valeurs de l'éducation populaire).

## Quelle plus-value identifiez-vous ?

Ce poste permet clairement la cohérence éducative par le travail en synergie et en corrélation. Le regard large et haut apporte une connaissance et une analyse fine des besoins des structures sur l'ensemble du territoire. La présence physique sur le terrain favorise la compréhension et la détermination des choix collectifs.

Le découpage et l'organisation du poste donne du sens aux missions confiées. Ce qui permet une lecture facile par tous les acteurs de celui-ci et donc une réactivité dans sa mise en œuvre.

## Si vous deviez librement parler du poste Fonjep, que diriez-vous ?

Grâce à ce poste Fonjep, je peux travailler sur quatre volets essentiels.

Tout d'abord, je peux harmoniser les pratiques de direction par la tenue de réunions de service mensuelles, la mise en place de temps d'échange entre les directeurs adjoints et l'organisation de séances de travail collectif. Je forme également les équipes par de l'accompagnement individuel des directeurs, la formation des ASPR et les échanges de pratique entre animateurs.

Ensuite, grâce à ce poste, je peux amener une égalité dans les propositions éducatives par l'organisation d'échanges inter-centres et des sorties, des séjours et des stages sportifs ainsi que la mise en place de thématiques lors des périodes d'accueil de loisirs sans hébergement.

Enfin, je peux mutualiser les moyens, c'est-à-dire une mutualisation du budget, des procédures d'inscription et de paiement, des moyens humains... Je mutualise également la communication et nous avons une boîte à outils commune (registre de soins, de sorties, les exercices de sécurité...).



# DES ACTIONS AU SERVICE DES PUBLICS

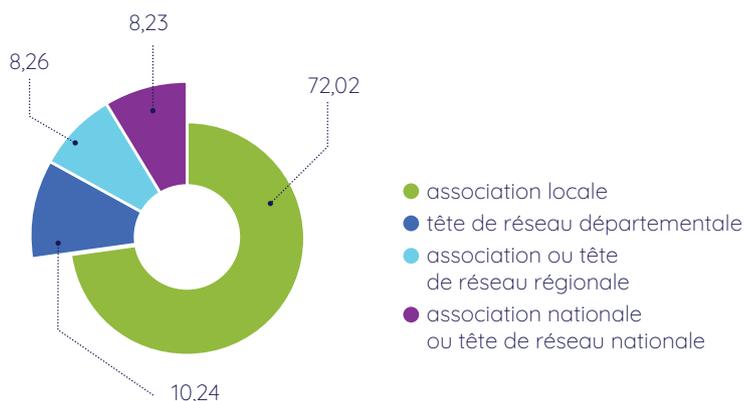
Les territoires d'intervention ∴ 22

Les publics ∴ 25

La majorité des associations bénéficiaires d'un poste Fonjep sont des associations locales (72 %), à l'échelle d'un quartier, d'une commune, cependant une proportion élevée (56 %) a un rayonnement géographique plus élargi, au moins pour une partie de leur activité : au niveau international (3 %), national (7 %), régional ou interrégional (17 %) ou départemental (29 %).

## Les territoires d'intervention

Types d'association (locale, régionale...) en %



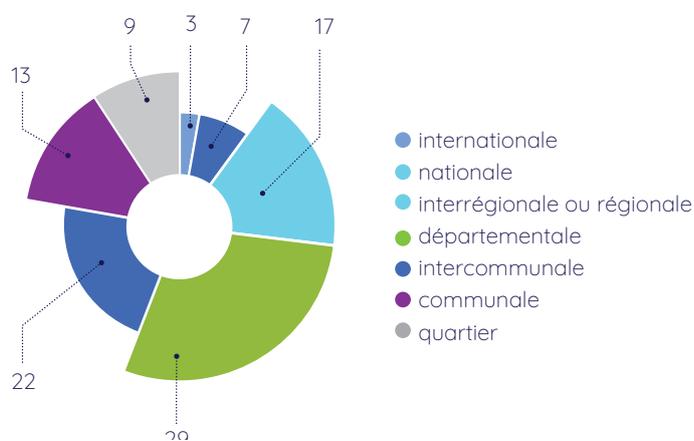
(\*Pour l'île de France la sélection exclut ces types d'associations : association nationale - tête de réseau nationale également les postes du ministère de la Culture et les postes nationaux JEP)

Couverture nationale et régionale

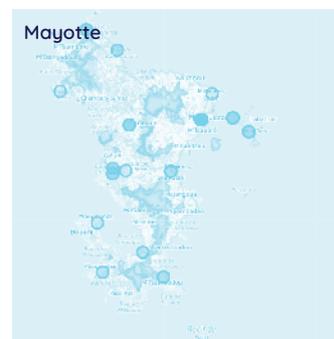
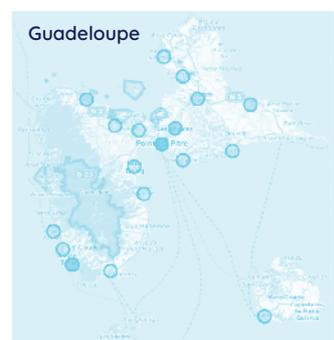
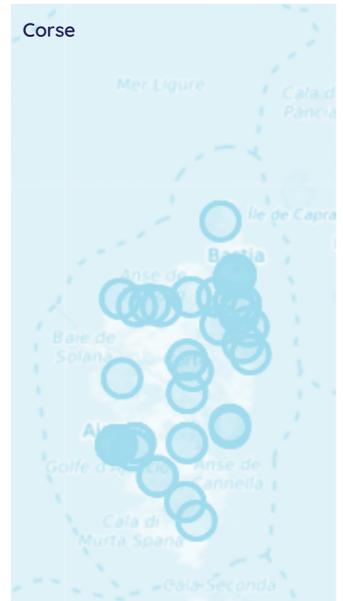
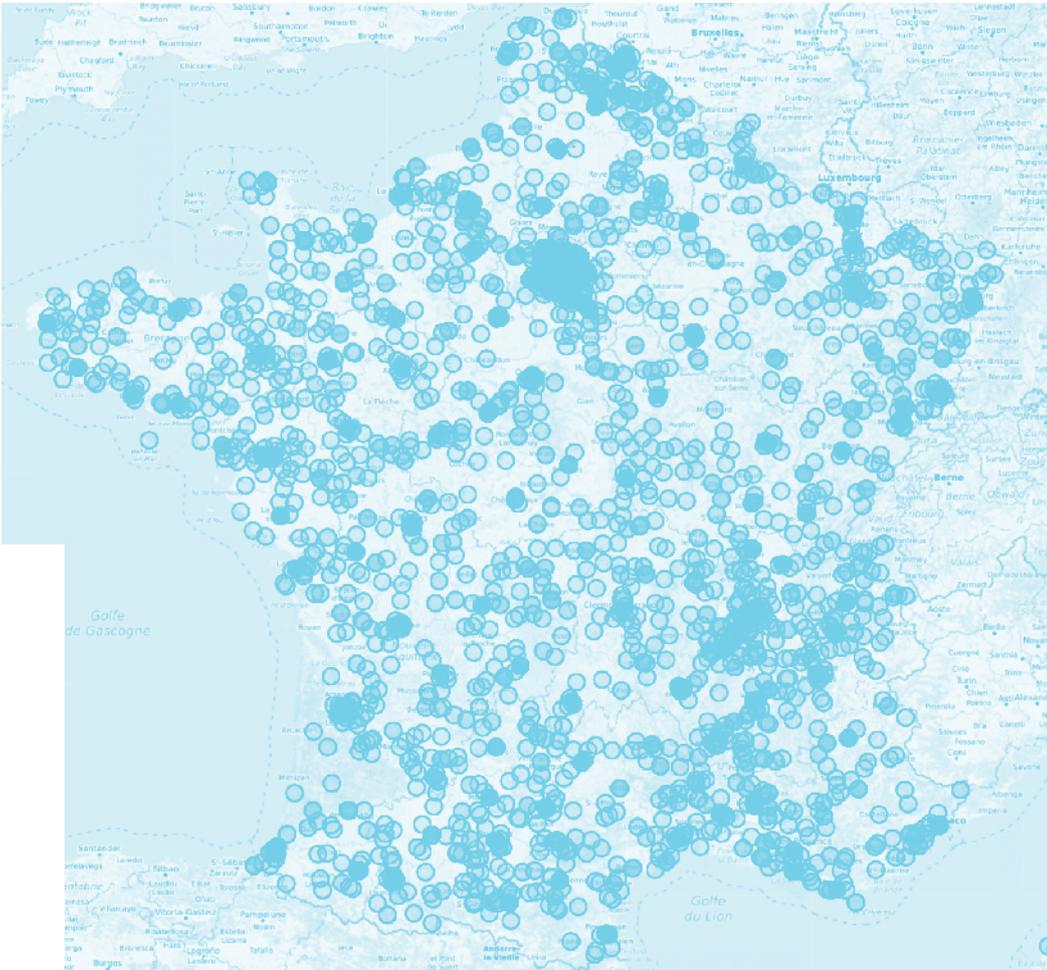
Région	Associations
Île-de-France*	570
Auvergne-Rhône-Alpes	713
Nouvelle-Aquitaine	575
Occitanie	525
Grand-Est	416
Hauts-de-France	417
Provence-Alpes-Côte d'Azur	362
Bourgogne-Franche-Comté	289
Pays de la Loire	274
Bretagne	276
Centre-Val de Loire	216
Normandie	254
Dom (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte)	210
Corse	54
Tom (Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie et Polynésie française)	23
<b>Total</b>	<b>5174</b>

RÉGION	Titulaire	Réseau	Suppléant	Réseau
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	<b>NADIA BENICHOU</b>	RÉSEAU RHÔNE AIN SAONE UNION TERRITORIALE DES MJC	<b>MÉLANIE ROUSSET</b>	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES CENTRES SOCIAUX
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	<b>CORINNE MOLINA</b>	FÉDÉRATION REMPART BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	<b>VIRGINIE GRILLOT</b>	UR FRANCAS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
BRETAGNE	<b>MARIE-LAURE DAVY</b>	LÉO LAGRANGE OUEST	<b>PATRICK BELLOEIL</b>	FRMJC BRETAGNE
CENTRE VAL-DE-LOIRE	<b>STÉPHANE BAUCHE</b>	URHAJ CENTRE VAL DE LOIRE	<b>FRANÇOIS MILLIEN</b>	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CENTRE VAL DE LOIRE
CORSE	<b>DOMINIQUE ROSSI</b>	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CORSE FALEP	<b>JEAN LECCIA</b>	EMAHO
GRAND EST	<b>GAËTAN VECCHIO</b>	ASSOCIATION AUDACE'S	<b>ROBERT RICCIUTI</b>	MJC CENTRE SOCIAL DE BOLLWILLER
GUADELOUPE	<b>DEVRICK FAHRSMANE</b>	COMITÉ RÉGIONAL UFOLEP	<b>RODRIGUE VIRASSAMY</b>	CENTRE SOCIAL LA SOURCE
HAUTS-DE-FRANCE	<b>BENJAMIN LEMOINE</b>	ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE LA RÉGION DE VALENCIENNES	<b>MENOUAR MALKI</b>	URHAJ HAUTS-DE-FRANCE
ÎLE-DE-FRANCE	<b>MATHIEU ALLOIN</b>	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	<b>FLORENCE DURIEUX</b>	L'UNION FRANCIENNE DES FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX
MARTINIQUE	<b>FRÉDÉRIC CONTAULT</b>	CEMEA MARTINIQUE	<b>FRÉDÉRIC BANGUIAU</b>	SCOUTS ET GUIDES DE MARTINIQUE
NORMANDIE	<b>ALBERT LE MONNIER</b>	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NORMANDIE	<b>PASCAL KAREB</b>	LEZARTS ET LES MOTS
NOUVELLE-AQUITAINE	<b>DOMINIQUE NIORTHE</b>	CEMEA NOUVELLE-AQUITAINE		
OCCITANIE	<b>AGNÈS FASAN</b>	LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETE GRAND SUD	<b>DANIEL JEAN-PIERRE</b>	FRMJC OCCITANIE
PACA	<b>AMANDINE AUBRY</b>	ASSOCIATION BILBOK	<b>MARLÈNE PERRAUD</b>	FÉDÉRATION RÉGIONALE MJC MÉDITERRANÉE
PAYS DE LA LOIRE	<b>YOANN PUECH</b>	FRMJC BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE	<b>FERNANDO RIESENBERG</b>	ASSOCIATION RENCONTRES
RÉUNION	<b>MAX BELVISÉE</b>	CEMEA RÉUNION	<b>ALINE DUCHATEAU</b>	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Zones d'intervention (en %)

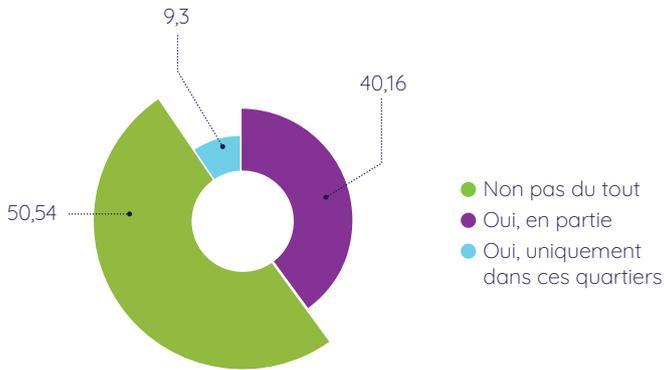


Cartographie des postes  
Fonjep

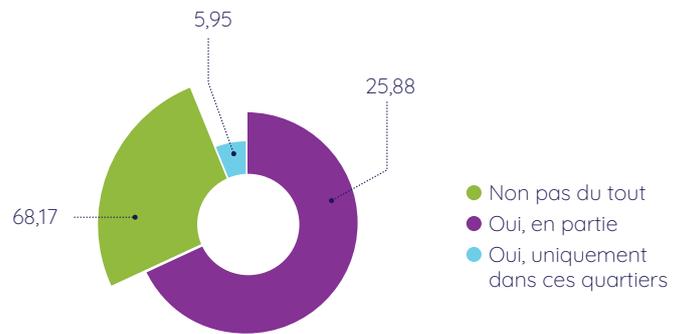


# Les publics

Quartier Politique de la ville (en %)



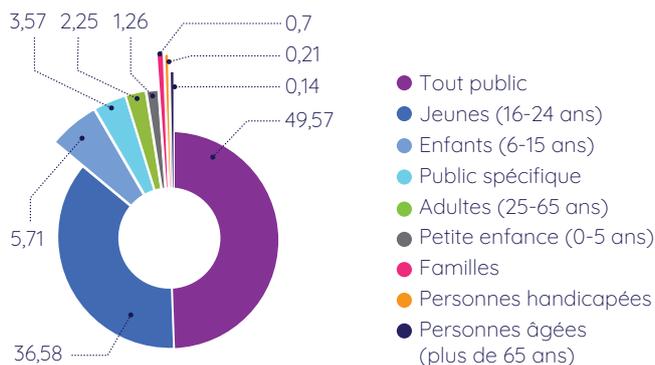
Zone de revitalisation rurale (en %)



Un salarié en poste Fonjep sur deux développe des projets visant un public large (50 % auprès de tout public), cependant on remarque également la prééminence du public jeune (16-24 ans) qui reste la catégorie cible des animateurs Fonjep (37 %). Il apparaît que seules 6 % des associations sont tournées vers les publics de 6-15 ans, et moins de 1 % vers la petite enfance (0-5 ans). La dénomination « Jeunesse et Éducation populaire » du Fonjep, se trouve ici validée. Par ailleurs, on constate que 60 % des associations bénéficiaires agissent en partie ou uniquement en quartier Politique de la Ville, et 32 % en zone de revitalisation rurale. Se confirme donc la tendance mar-

quée à ce que le secteur de l'animation, notamment porté par les postes Fonjep, s'inscrive fortement dans les problématiques sociales en articulation avec les politiques publiques.

Public cible (en %)



## Intervention en QPV et ZRR

La première édition du baromètre des postes Fonjep communiquait des données en fonctions de l'implantation de l'association dans les quartiers Politique de la Ville ou de zone de revitalisation rurale. Ces données étaient calculées à partir de l'adresse postale de l'association, et n'indiquaient pas nécessairement si le salarié du poste intervenait réellement dans ces quartiers. Pour cette seconde édition, de nouveaux champs ont été saisis et ajoutés aux fiches associations pour connaître le degré de leur intervention dans les QPV et ZRR. Toutes les associations ont renseigné ce champ.

# Entretien poste Fonjep : Marie-Chantal partage son expérience en Martinique

NOM : **BARTEL**

PRÉNOM :  
**MARIE-CHANTAL**

ÂGE : **28 ANS**

DIPLÔME : **MASTER ESPAGNOL**

**SUR CE POSTE  
DEPUIS DÉCEMBRE 2022**

FINANCEUR DU POSTE :  
**DJEPVA, ANCT**

ZONE D'INTERVENTION :  
**RÉGIONAL**

## MISSIONS DU POSTE

Les missions du poste sont multiples. Il est important de garder en tête que nous devons favoriser l'engagement des jeunes et des moins jeunes. Cela suppose d'animer des actions de valorisation de l'engagement, tout en accompagnant les publics dans leur choix. Tous les types d'engagement, comme le service civique ou le bénévolat doivent être promus.

Ce poste vise également à dynamiser la mise en place de séjours de jeunes à l'étranger. Là encore, il est important de valoriser la participation à ces séjours, ce qui suppose d'accompagner les jeunes dans leur projet en amont.

Enfin, il est déterminant que ce poste permette de promouvoir l'éducation populaire dans les formations et les activités de l'association. Il nous offre la possibilité d'animer des actions de valorisation de l'éducation populaire et de former les acteurs aux démarches dans ce domaine. Elle doit être mise en avant dans toutes ses dimensions.

## Quelles valeurs véhicule la salariée ?

Marie-Chantal nous montre vraiment l'importance de créer du lien et de la bienveillance avec les publics. Elle est à l'écoute des personnes et nous tire vers le haut à ce sujet.

## Quelle plus-value identifiez-vous ?

Notre présence auprès des publics est bien plus visible et efficace. Ce poste nous permet également de mettre en œuvre davantage de projets.

## Si vous deviez librement parler du poste Fonjep, que diriez-vous ?

Ce poste est une véritable opportunité professionnelle. Il nous permet de mettre en œuvre des démarches d'éducation populaire.

## Que vous a apporté cette mission ?

Cette mission a permis de développer nos compétences en montage de projets et en accompagnement des publics, c'est-à-dire de faire ressortir leurs besoins et de les accompagner.

Nous avons également mieux intégré les valeurs et les démarches de l'éducation populaire. Enfin, la mission nous a permis d'apprendre à aller vers le public.



L'UTILITÉ  
ET L'EFFICACITÉ  
DU DISPOSITIF  
FONJEP

Les effets de l'aide Fonjep : 28

Le rôle financier du dispositif Fonjep : 29

# Les effets de l'aide Fonjep

Après quasiment soixante années d'accompagnement à la professionnalisation des associations, le poste Fonjep continue d'être un dispositif efficace et utile avec trois types d'incidences, un effet levier qui a tendance à s'affaiblir, un effet label et des effets induits qui restent forts.

## L'effet label : valoriser le projet et la création de l'emploi

L'attribution d'un poste Fonjep **valorise le projet, le crédite auprès des partenaires et des publics en donnant une garantie de sérieux et de continuité** par sa pluriannualité. C'est ce rôle essentiel dans une période de fondation ou de refondation associative que Interlignes, dans son action recherche<sup>1</sup>, qualifie : « À travers le financement d'un poste, le Fonjep, tout en permettant d'assurer une continuité de l'action et en valorisant la démarche engagée, occupe une fonction psychique essentielle : symboliser un cadre protecteur garant d'un processus d'autonomisation. ».

## L'effet levier : obtenir d'autres financements pour agir

Dans sa philosophie initiale, l'attribution d'un poste Fonjep doit avoir un réel effet levier sur la création d'un emploi au sein d'une association et devrait permettre d'obtenir des financements ou des aides supplémentaires. C'est aujourd'hui l'effet levier qui est fragilisé. Cependant, il convient de souligner que celui-ci ne se résume pas à la création d'un

premier emploi au sein de l'association, mais peut également inclure la consolidation et la structuration des activités associatives grâce à un salarié qualifié et diplômé, qui assure une permanence vis-à-vis des bénévoles, des projets et des activités. De plus, le salarié Fonjep joue un rôle clé dans le déploiement des politiques publiques sur les territoires, ainsi que dans l'encadrement d'autres salariés, occasionnels ou volontaires, et la recherche de cofinancements. Par conséquent, le poste Fonjep est un élément structurant et durable pour l'association, qui doit être considéré comme un investissement à long terme dans sa pérennité et son développement.

## L'effet induit par l'activité des postes Fonjep

**Le poste Fonjep permet de développer de meilleures réponses aux besoins ou aux demandes émanant d'une population** par « l'adoption d'une démarche projet permettant aux professionnels de mieux répondre aux besoins de leur bénéficiaires tout en augmentant leur niveau d'efficacité »<sup>2</sup>. **Le poste Fonjep favorise également le développement de coopérations et du travail en réseau** : « les structures financées

par le Fonjep participent à la vitalité d'un réseau associatif fort sur le territoire. (...) Outre les réseaux formels (unions, coordinations, groupements, fédérations), il existe également des réseaux qui, à l'image d'un rhizome, sont évoqués par les structures rencontrées comme étant des constructions spontanées, émergeant des réalités et nécessités du terrain, plus ou moins durables selon la nature du projet qui les cristallise. »<sup>3</sup> Il faut rappeler que 73 % des associations bénéficiaires de poste Fonjep sont des associations locales. **Les porteurs de postes Fonjep favorisent l'engagement de bénévoles.** Si le Fonjep, de fait, ne soutient que les associations professionnalisées, celles-ci s'appuient fortement sur le bénévolat puisque pour les 216 203 salariés que comptent les 5 457 associations bénéficiant des postes Fonjep, ces dernières mobilisent 934 696 bénévoles. **Enfin, le profil type du salarié en poste Fonjep** - une femme (pour 65 %), de 37 ans, en poste depuis 3 ans, et diplômée du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire - **fait de ces salariés, des salariés qualifiés et diplômés, les premiers relais du déploiement des politiques publiques sur les territoires.**

1 Action-recherche de valorisation de l'impact des acteurs bénéficiaires du Fonjep en Île-de-France, menée à l'initiative du comité régional Fonjep Île-de-France de janvier à avril 2020 et confiée à Interlignes, coopérative d'interventions psychologiques.

2 Action-recherche de valorisation de l'impact des acteurs bénéficiaires du Fonjep en Île-de-France, menée à l'initiative du comité régional Fonjep Île-de-France de janvier à avril 2020 et confiée à Interlignes, coopérative d'interventions psychologiques.

3 Action-recherche de valorisation de l'impact des acteurs bénéficiaires du Fonjep en Île-de-France, menée à l'initiative du comité régional Fonjep Île-de-France de janvier à avril 2020 et confiée à Interlignes, coopérative d'interventions psychologiques.

# Le rôle financier du dispositif Fonjep



Budget annuel global moyen  
des associations bénéficiaires

**1 606 759 €**

face à **1 752 977€ en 2021**  
et **2 386 859 € en 2016**.  
(Soit une baisse de 146 218 €  
entre 2022 et 2021)



Le budget annuel global médian\*  
des associations bénéficiaires

**419 000 €**

face à **414 349 € en 2021**  
et **550 000 € en 2016**.  
(Une légère hausse de moins de 5 000 €  
entre 2022 et l'année précédente,  
cependant la tendance à la baisse  
se confirme entre 2016 et 2021  
avec une baisse de 135 651 €)

Le dispositif Fonjep  
contribue à soutenir la trésorerie  
des associations

Type d'association	Nombre d'asso 2022	Budget moyen en 2022	Budget médian en 2022	Subvention moyenne versée en 2022	Nombre d'asso 2021	Budget moyen en 2021	Budget médian en 2021	Subvention moyenne versée en 2022
Locale	3 985	856 580 €	370 264 €	9 062 €	3 665	888 727 €	368 689 €	8 601 €
Tête de réseau départementale	560	1 471 278 €	398 137 €	12 751 €	545	1 492 152 €	432 000 €	11 717 €
Régionale	193	2 788 340 €	360 192 €	9 429 €	65	3 544 445 €	313 100 €	12 451 €
Tête de réseau régionale ou interrégionale	289	3 093 125 €	517 720 €	16 133 €	305	3 865 154 €	519 360 €	15 058 €
Nationale	324	7 582 800 €	596 478 €	19 104 €	279	11 389 290 €	670 543 €	18 985 €
Tête de réseau nationale	90	6 483 740 €	800 000 €	16 994 €	87	3 593 765 €	862 000 €	16 111 €
Tête de réseau nationale de têtes de réseau	34	5 694 530 €	1 083 394 €	38 411 €	37	6 236 109 €	1 056 590 €	34 313 €
Toutes	5 457	1 606 759 €	419 000 €	6 196 €	5 031	1 752 977€	404 102€	6 173 €

La part du poste Fonjep dans le financement des emplois

	Total global	Total DJEPVA	Total DGCS
Montant moyen subvention Fonjep par poste (annuel)	<b>6 664,96 €</b>	-	-
Coût moyen (annuel) du salaire chargé	<b>38 423,64 €</b>	<b>41 274,08 €</b>	<b>43 614,55 €</b>
% subvention Fonjep sur le salaire chargé	<b>16,90 %</b>	<b>16,75 %</b>	<b>12,14 %</b>
Coût moyen (annuel) du salaire chargé - cadre	<b>54 195,07 €</b>	<b>55 054,61 €</b>	<b>58 733,74 €</b>
% subvention Fonjep sur le salaire chargé - cadre	<b>12,93 %</b>	<b>12,79 %</b>	<b>8,89 %</b>
Coût moyen (annuel) du salaire chargé - non cadre	<b>35 931,60 €</b>	<b>38 166,67 €</b>	<b>41 706,99 €</b>
% subvention Fonjep sur le salaire chargé - non cadre	<b>17,85 %</b>	<b>18,04 %</b>	<b>12,71 %</b>
Coût moyen (annuel) du salaire chargé - femme	<b>37 099,12 €</b>	<b>39 472,69 €</b>	<b>41 858,57 €</b>
% subvention Fonjep sur le salaire chargé - femme	<b>17,86 %</b>	<b>17,43 %</b>	<b>12,58 %</b>
Coût moyen (annuel) du salaire chargé - homme	<b>40 891,07 €</b>	<b>44 277,73 €</b>	<b>48 059,18 €</b>
% subvention Fonjep sur le salaire chargé - homme	<b>16,12 %</b>	<b>15,75 %</b>	<b>11,16 %</b>

**Le poste Fonjep : une aide ciblée, contrôlée, évaluée**

L'attribution du poste Fonjep est une décision qui ne relève que du ministère qui le finance. Chaque ministère détermine donc ses critères d'attribution et convient avec l'association bénéficiaire des orientations de l'action que le salarié mènera. Il faut souligner d'autre part qu'il ne s'agit pas d'une subvention de fonctionnement classique, car elle est strictement destinée à rémunérer du personnel permanent.

Le Fonjep vérifie également les fiches de paies de salariés afin de s'assurer de la présence des porteurs de poste Fonjep. Si ce n'est pas le cas, le trop-perçu est remboursé. Ce système évolue dès 2023, les données des bulletins de salaire seront saisies directement et donneront lieu à un contrôle aléatoire sur pièce. Les ministères, et leurs services déconcentrés de l'État procèdent régulièrement à une évaluation des postes Fonjep relevant de leur financement. Les postes sont généralement attribués pour une durée de trois ans renouvelable. Leur évaluation intervient au cours de la troisième année, même si des contacts réguliers et un suivi entre temps peuvent intervenir.

Total ANCT	Total AFD	Total Culture
-	-	-
37 548,68 €	36 539,73 €	55 557,74 €
18,65 %	22,57 %	15,91 %
49 421,02 €	45 027,19 €	63 178,14 €
14,51 %	18,88 %	14,83 %
35 877,63 €	35 678,68 €	48 753,80 €
19,45 %	23,05 %	17,16 %
37 225,22 €	35 527,43 €	56 046,74 €
18,82 %	23,11 %	16,54 %
38 159,39 €	40 053,01 €	54 919,90 €
18,32 %	20,91 %	15,07 %

## Conclusion. Du poste Fonjep à une évaluation coconstruite

**Le Fonjep est un espace de confiance et de dialogue, au sein duquel les associations, collectivités et État travaillent, chacun dans ses rôle et responsabilité, à tisser et déployer les politiques publiques d'aujourd'hui et de demain.**

Dans le cadre de son projet associatif, il émet le souhait de faire de l'évaluation un sujet à aborder en commun entre l'État, les collectivités et les associations pour mieux se saisir de cet enjeu partagé. Plus spécifiquement ce sont les processus de co-construction de l'évaluation des actions relevant du champ des associations de jeunesse et d'éducation populaire qui sont au cœur des questionnements d'aujourd'hui. Nous souhaitons ainsi contribuer à répondre à quelques questions :

- Comment rendre compte des processus de transformation associatifs, et valoriser les démarches, au-delà des résultats ?
- Comment en particulier s'appuyer sur des processus qui émancipent le regard évaluatif du prisme uniformisateur des dispositifs existants, très tournés vers les indicateurs quantitatifs et la mesure d'impact ?

Rappelons que c'est après sept années de travaux sur les modèles socio-économiques qu'a émergé ce besoin de s'emparer de ce sujet.

En effet, à la lecture des livrables des sept années de travaux sur les modèles socio-économiques, il est apparu **naturel**, que le Fonjep s'oriente vers un sujet qui est aujourd'hui fortement attendu par les pouvoirs publics, les associations et les territoires. Tous tendus vers un seul et unique but : mieux partager ce qui est évalué entre parties prenantes de leurs écosystèmes (interne et externe) !

Des besoins de connaissance sont ainsi exprimés pour dépasser l'évaluation contrainte et déployer des processus évaluatifs qui permettraient de **révéler la valeur créée**, mettre en discussion les apprentissages, et construire collectivement des stratégies. En adoptant ce nouveau positionnement des processus évaluatifs comme démarches stratégiques et délibératives, il semble donc aussi utile de comprendre leurs impacts sur l'association dans sa globalité, c'est-à-dire de répondre notamment aux enjeux suivants :

- En imaginant des démarches et des méthodes au service de la démonstration de la création de valeur synonymes de processus évaluatifs pouvant tout à la fois enrichir les modèles socio-économiques et mobiliser des ressources additionnelles ;
- En recherchant comment des processus évaluatifs conçus collectivement peuvent être un levier dans la mobilisation des richesses humaines et en particulier des bénévoles ;
- En impliquant les « bénéficiaires/ usagers » en les soutenant dans l'identification et la formalisation de leurs besoins afin de nourrir le projet associatif et permettre une amélioration de l'offre de services notamment ;
- En identifiant et qualifiant les incidences de ces nouvelles modalités d'évaluation sur les relations entre l'association et ses partenaires, en particulier ses financeurs.

La table ronde organisée lors de l'Assemblée générale des 22 et 23 juin 2023 « **État, collectivités et associations : construire une évaluation partagée ?** » a été symboliquement le point de départ de ces travaux que souhaite initier le Fonjep avec toutes les parties prenantes.

À travers cette ambitieuse démarche, le Fonjep souhaite impulser des travaux de recherche appliquée qui permettent d'**outiller à termes les associations et les pouvoirs publics les finançant pour concevoir, animer et déployer des processus évaluatifs adaptés à leur contexte, leur situation, respectueux de la place de chacun et permettant d'éclairer utilement le débat public et les décideurs quant à l'apport de l'action associative conduite.**

Pour ce faire, il s'agira d'être en capacité :

1

**Pour les équipes de recherche, de tenir une double exigence méthodologique :**

- **Élaborer, expérimenter et modéliser des modalités d'évaluation méthodologiquement robustes** permettant d'apprécier la qualité de l'action associative, son sens, sa portée... ;

Et,

- **Élaborer, expérimenter et modéliser des modalités de participation des parties prenantes** à ces processus évaluatifs qui permettraient de favoriser une véritable dynamique délibérative et partenariales de l'amont à l'aval.
- Elles auront par ailleurs la charge de :
  - **Capitaliser chemin-faisant** sur les connaissances acquises via les expérimentations ;
  - **Assurer le transfert de connaissances aux acteurs de terrain** pour leur permettre de s'emparer pleinement des éléments de méthodologie fournis ;
  - **évaluer, avec les parties prenantes, les bénéfices des processus évaluatifs expérimentés ;**

– **Produire des éléments de restitution** (rapport, modélisation, monographie...).

2

**Pour les binômes (association et financeur) et plus largement pour les parties prenantes associées aux expérimentations conduites, cette démarche devra permettre :**

- D'expérimenter les processus évaluatifs conçus par les équipes de recherche afin de les ajuster collectivement pas à pas ;
- D'observer et d'analyser les intérêts, opportunités et limites des processus évaluatifs expérimentés et de leurs résultantes ;
- D'identifier les apprentissages réalisés chemin faisant en matière d'évaluation pour l'ensemble des parties prenantes ;
- D'évaluer, avec les équipes de recherche, ce qui leur est particulièrement utile pour s'inscrire dans un processus d'évaluation de ce type, c'est-à-dire pour participer, contribuer, construire un point de vue, délibérer.

---

**Il s'agit donc, pour le Fonjep, de poser une nouvelle pierre dans le jardin de la qualification des acteurs associatifs, institutionnels et territoriaux pour la prise en compte des grands enjeux de notre écosystème. Ce chantier de deux années viendra évidemment modifier le prochain baromètre qui donnera un reflet plus qualitatif que celui que nous vous offrons dans cette deuxième édition.**

---

## Conseil d'administration du Fonjep

### Membres associatifs

MARIANNE AUFFRET	UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
BÉATRICE BAYO	FÉDÉRATION NATIONALE ECOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)
PIERRE BENHALLA	LES FRANCAS
MAXIME BOITIEUX	PEUPLE ET CULTURE (PEC)
LYNDA BOUTALEB	CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX METHODES D'ÉDUCATION ACTIVES (CEMEA)
LAURENT BRUNI (TRÉSORIER)	UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES (UFCV)
PATRICK CHENU (PRÉSIDENT)	MJC DE FRANCE
PATRICIA COLER	UNION FÉDÉRALE D'INTERVENTION DES STRUCTURES CULTURELLES (UFISC)
JEAN-LOUIS DAVICINO	LES CENTRES MUSICAUX RURAUX (CMR)
MARIE-LAURE DAVY	DÉLÉGATION RÉGIONALE BRETAGNE DU Fonjep – LÉO LAGRANGE OUEST
JEAN-AMAND DECLERCK	ÉCLAIREURS ET ÉCLAIREUSES DE FRANCE (EEDF)
SALIM DIDANE	MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRÉTIENNE (MRJC)
AGNÈS FASAN	DÉLÉGATION RÉGIONALE OCCITANIE DU Fonjep – LEC GRAND SUD
ANNE GANDAIS	FÉDÉRATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE (FUAJ)
DOMINIQUE GARET (VICE-PRÉSIDENT)	FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE (FCSF)
PATRICK GIRARD	COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF)
MICKAËL HUET	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
ARIANNE JOURDAN	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE
ABDOUL WAHABI KAMAL	KAWENI NOUVELLE AIRE
VÉRONIQUE MARCHAND	CONFÉDÉRATION NATIONALE FOYERS RURAUX (CNFR)
JULIEN MARY	FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE (FSCF)
JULIEN MAST	UNION DES ASSOCIATIONS E-GRAINE
CÉLINE RECCHIA	COORDINATION DES ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS DE CULTURE ET DE COMMUNICATION (COFAC)
GUILLAUME RODELET (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL)	FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE
VINCENT SEGUELA (TRÉSORIER ADJOINT)	FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE
RÉMI SOULES	AVENIR ET JOIE (JOC)

● membres du bureau

## Membres institutionnels

<b>MARC DAVY</b> <b>EMMANUEL JENNEPIN</b>	CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTABLE MINISTERIEL (CBCM)
<b>SYLVAIN GRIFFAULT</b>	ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF)
<b>HÉLÈNE SIGOT-LEMOINE</b> <b>NADIA RACHEDI</b>	ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE (ADF)
<b>ARNAUD JEAN</b>	RÉGIONS DE FRANCE (RF)
<b>GABRIELLE DE NADAILLAC</b>	AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)
<b>FRÉDÉRIC CHOLE</b> <b>LUCAS PEDROL MARGALEY</b>	MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (MEAE)
<b>CORINNE EHRHART</b>	DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)
<b>NICOLAS MERLE</b> <b>PAUL GERNIGON</b> <b>MATHILDE GOUGET (VICE-PRÉSIDENTE)</b>	MINISTÈRE DE LA CULTURE
<b>MÉLANIE ROZES</b> <b>MYRIAM GARGASSON</b> <b>CHARLES-AYMERIC CAFFIN</b> <b>FABIENNE STOLL</b>	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS - (DJEPVA)
<b>MOHIN KUMAR</b>	DIRECTION GÉNÉRALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES (DGCL)

## Membres invités

<b>ERIK BOULOIS</b> <b>ANTHONY GESRET</b>	KPMG
<b>YANN DELAUNAY</b>	FRANCE VOLONTAIRES
<b>CLAUDE GASSMANN</b>	CNAJEP
<b>JACQUES GUENÉE</b> <b>PRÉSIDENT D'HONNEUR</b>	VILLES ET CINEMAS
<b>CLAIRE THOURY</b>	LE MOUVEMENT ASSOCIATIF
<b>DIDIER JACQUEMAIN</b>	HEXOPÉE
<b>MANUELLA PINTO</b>	ELISFA

## Équipe du Fonjep

**NOURIA DUTHOIT-MESSAOUDI**  
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

**FRÉDÉRIC HARSTRICH**  
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ADJOINT

**MOUNIRA KONGBO**  
ASSISTANTE DE GESTION

**CHRISTELLE JOUBARD**  
ASSISTANTE DE GESTION  
ET RESSOURCES HUMAINES

**AUORE MARION**  
ASSISTANTE DE GESTION

**ANOUK BAYLE**  
RESPONSABLE DU PÔLE  
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**CLAIRE BEAUQUIER**  
CHARGÉE DE MISSION  
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

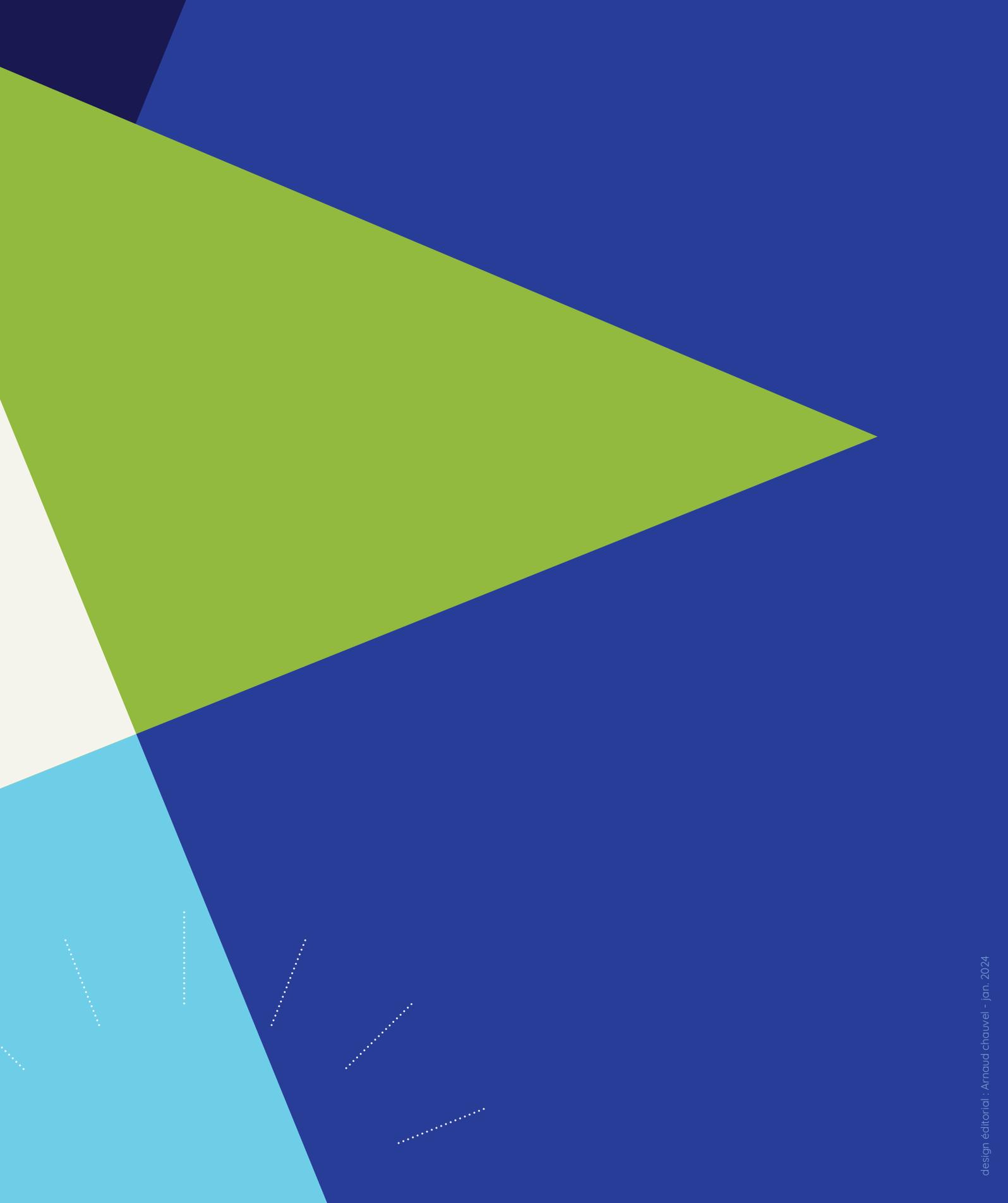
**MARWA FRAWES**  
CHARGÉE DE MISSION  
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**LAURE KIMBIMBI**  
CHARGÉE DE MISSION  
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**RACHEL GUÉRIN**  
ARCHIVISTE RESPONSABLE  
DE LA MISSION PAJEP

**DOUNIA AMRANI**  
CHARGÉE DE RÉDACTION  
ET DE COMMUNICATION

**KARINE RÉGNIER**  
CHEFFE COMPTABLE



design éditorial : Arnaud Chauvel - Jan. 2024

**FONJEP**  
Fonds de coopération  
de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez  
75013 Paris  
01 43 13 10 30  
[www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)  
[contact@fonjep.org](mailto:contact@fonjep.org)